

L'an deux mille vingt et un, le 26 octobre à 18h00, le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'École de Musique de l'Agglo Pays d'Issoire à Issoire (63500), sous la présidence de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président.

**Objet : Adhésion de l'Agglo Pays d'Issoire à la médiathèque municipale René-Char de la Ville d'Issoire**

Date de convocation : 20 octobre 2021

Date d'affichage du compte-rendu : 29 octobre 2021

Secrétaire de séance : SERRA Pierre

Rapporteur : ROUX Bernard

#### Nombre de conseillers

En exercice : 121

Présents : 86

- Titulaires : 78

- Suppléants : 8

Absents ayant donné pouvoir : 26

Absents excusés : 9

**Votants : 112**

#### PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE : (86)

AIGOUY Thierry	DRUELLE Jean-Claude	NICOLLET Michel
ALIZERT Nicolas	GAY Corine (S)	NUÑEZ-ORTIN Aurélia
PELISSIER Didier (S)	DUTHEIL Nathalie	PAGESSE Pierre
ARCHIMBAUD Guy	FANJUL José	PELISSIER Patrick
ARNAULT Lionel		PELLEGRINELLI Christophe
	FOUCAULT Marie-Françoise	PEREIRA-MAURIAT Christine
BARRAUD Bertrand	MAISONNEUVE Alain (S)	PETEILH Sandra
BARTHOMEUF Serge	GARNAVAULT Philippe	PILLON Stéphane
BASTIEN Gérard	GAUDRIAULT Damien	
	CAPITAINE Mathieu (S)	PRADIER Laurent
BERTHELOT Pascal	GOMEZ Jean-Marc	PRUNIER Jean-Pierre
BESSEYRE Fabien	GONTHIER Emmanuel	PUECH David
BESSON Jean-Louis		RAVEL Pierre
BŒUF Nicole	GOYON Guy	RKINA Mohammed
BOISTARD Philippe		ROUX Bernard
BOURG François	HERBST Nadine	RYCKEBOER Christian
	HOSMALIN Marc	SABATIER Gilles
BRUN Pascale		SALVINI Luc
BRUNETTI Graziella	JAFFEUX Sébastien	SAUVANT Jean-Pierre
CHABAUD Christelle	JEANMOUGIN Isabelle	BRUN Claudine (S)
CHABRILLAT Frédéric	KINDT Patrick	
CHALLET Vincent	LABUSSIÈRE Jean-Marc	SERRA Pierre
SERMAGE André (S)	LAGARDE Maguy	
		TEZENAS Olivier
CORREIA Emmanuel	LAVILLE Philippe	
VAZ DE AZEVEDO José (S)	LE MARREC Laurys	THERME Jacques
COSTON David	LEGENDRE Denis	THEVENET Emilie
COSTON Marie		TINET Georges
COUDUN Valérie	LIGNIERE Frédéric	TOURLONIAS Vincent
DELTOUR Luc (S)	LIVET Bertrand	TREHIN Anne-Marie
CROZE Yves-Serge		TRILLEAUD Eric
	MASSARDIER Marie-Laure	VALLON Sébastien
DENAIVES Catherine	MEALLET Roger-Jean	VARISCHETTI Martine
		VEZON Christophe
	METEIGNIER Stéphane	ZANIN Nathalie

**ABSENTS REPRESENTES (SUPPLEANTS) : (8)** ANGLARET Sylviane (PELISSIER Didier) ; CHANIMBAUD Lionel (SERMAGE André) ; COSTE Yves (VAZ DE AZEVEDO José), CREGUT François (DELTOUR Luc) ; DUBOST Philippe (GAY Corine) ; FRADIN Guy (MAISONNEUVE Alain) ; GILBERT Odile (CAPITAINE Mathieu) ; SAUX Marie-Pierre (BRUN Claudine) ;

**ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : (26)** ALBARET Christophe à PETEILH Sandra ; BARBET Laurent à BRUN Pascale ; BARDY André à FOUCAULT Marie-Françoise ; BRONNER Ulrich à PUECH David ; BRUNEL Séverine à DUTHEIL Nathalie ; COLLET Jean-Pierre à TEZENAS Olivier ; CORRE Jean-Marie à LABUSSIÈRE Jean-Marc ; DABERT Jean-Claude à MASSARDIER Marie-Laure ; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette à NICOLLET Michel ; DESVIGNES Jean à JEANMOUGIN Isabelle ; DUBESSY Florence à BARRAUD Bertrand ; FERRARIS Nathalie à ARNAULT Lionel ; FERREIRA Fernando à LE MARREC Laurys ; GOUSSARD Bérengère à RYCKEBOER Christian ; GUILLAUME Julien à CHALLET Vincent ; JAFFEUX Ophélie à LIVET Bertrand ; LAMOUREUX Jean-François à TRILLEAUD Eric ; LEROY Véronique à JAFFEUX Sébastien ; LLONG Lucie à MEALLET Roger-Jean ; MARIANY Marie-Line à TINET Georges ; MERLEN Bernard à LEGENDRE Denis ; MONTMORY Dominique à SALVINI Luc ; POJOLAT Marie à VARISCHETTI Martine ; SUIDUREAU Carine à SERRA Pierre ; THALAUD François à COSTON David ; WALTER Christian à COSTON Marie ;

**ABSENTS EXCUSES : (9)** ADMIRAT Nadine ; BERNARD Jean-Paul ; CHASSANG Jean-Pierre ; GREGOIRE Nathalie ; LENE GRE Jean-Louis ; MALORON Annie ; ROCHETTE Christophe ; SCHUMACHER Emilie ; SUTY Lionel ;

\*

#### **LE RAPPORTEUR DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT**

Les structures enfance-jeunesse de l'Agglo Pays d'Issoire (multi-accueils, relais petite enfance, accueils de loisirs, accueils périscolaires et espaces jeunes) proposent des animations et des temps calmes autour du livre, de la musique et des jeux.

Aussi, afin de renouveler de façon régulière ces supports, il est donc proposé aux conseillers communautaires l'adhésion de l'Agglo Pays d'Issoire à la médiathèque municipale René-Char de la Ville d'Issoire, sous la forme d'un abonnement annuel. Celui-ci comprend un emprunt de 30 documents, tous supports confondus, à l'exception des documents vidéo, toutes les 6 semaines.

Le montant de l'abonnement annuel est de 22,00 €.

**ENTENDU** le rapport de présentation ;

\*

#### **CADRE REGLEMENTAIRE**

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 16-02779 en date du 6 décembre 2016 relatif à la création de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 20210642 en date du 12 avril 2021 autorisant la modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 12 avril 2021 ;

**VU** la délibération n° 2020/02/01-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 16 juillet 2020 relative à l'installation du conseil communautaire et à l'élection de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président de l'Agglo Pays d'Issoire ;

**CONSIDÉRANT** que les structures enfance-jeunesse de l'Agglo Pays d'Issoire (multi-accueils, relais petite enfance, accueils de loisirs, accueils périscolaires et espaces jeunes) proposent des animations et des temps calmes autour du livre, de la musique et des jeux ;

**CONSIDÉRANT** qu'elles peuvent s'appuyer sur des prêts de livres, de CD ou de jeux afin de renouveler leurs supports ;

**CONSIDÉRANT** que l'adhésion à la médiathèque municipale René-Char de la Ville d'Issoire permettrait l'emprunt de 30 documents tous supports confondus, à l'exception des documents vidéo, toutes les 6 semaines ;

\*

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :**

Votants : 112

- Pour : 112
- Contre : 0
- Abstentions : 0

- De valider l'adhésion de l'Agglo Pays d'Issoire à la médiathèque municipale René-Char de la Ville d'Issoire, domiciliée Parvis Raoul Ollier à ISSOIRE (63500) ;
- De valider le versement de l'abonnement annuel pour un montant de 22,00 € pour l'année scolaire 2021/2022 ;
- D'inscrire au budget la somme correspondante et autoriser Monsieur le Président à la mandater ;
- D'une manière générale, autoriser Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

\*

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme :  
Le Président,  
Bertrand BARRAUD



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 27/10/2021

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 28/10/2021

Envoyé en préfecture le 28/10/2021

Reçu en préfecture le 28/10/2021

Affiché le



ID : 063-200070407-20211026-DEL202106\_15-DE